

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>	L'an deux mille vingt-cinq, le 04 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.	
<b>En exercice</b>	14	
<b>Présents</b>	13	
<b>Votants</b>	13	
<b>Absents</b>	1	
<b>Exclus</b>	0	
<b>Date de convocation</b> 27 mars 2025	<b>Présents</b> : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Emmanuel SERRIER, Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD	
<b>Date d'affichage</b> 28 mars 2025	<b>Absente excusée</b> : Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ	
<b>DEL 20250404-020</b>	<b>Procurations</b> : /	
<b>OBJET :</b>		
<b>Convention avec l'ACCA</b>	<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Vaulx a formulé une demande de mise à disposition de terrain pour installer un bâtiment temporaire de type cabanon / bungalow.

Une rencontre avec Monsieur le Président de l'Association a récemment permis de convenir des modalités de cette mise à disposition, qui se ferait sur une parcelle communale cadastrée A 429 située Vers les Plats. Le projet de convention est présenté à l'ensemble des élus présents qui posent leurs questions et font part de leurs remarques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à la majorité (1 abstention : Murielle NAGEL)** :

- d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer ladite convention telle qu'annexée à la présente délibération.
- **PRECISE** que cette convention devra être validée et signée dans cette version annexée par l'ACCA pour devenir exécutoire.

Le Secrétaire de séance,  
**Murielle NAGEL**



Le Maire,  
**Isabelle VENDRASCO**

